

Christie's Monde augmente ses frais acheteurs

MONDE [08.09.16] – Restés inchangés depuis octobre 2013, les barèmes sur les frais acheteurs de Christie's seront modifiés à compter du 19 septembre pour s'aligner sur ceux de Sotheby's et Phillips. Les taux de 25 %, 20 % et 12 % s'appliqueront à des tranches revues à la hausse.



Christie's a annoncé « une augmentation modeste des frais payés par l'adjudicataire », en vigueur à partir du 19 septembre. Ce changement dans les frais acheteurs ne concerne pas le taux des commissions mais les tranches qui s'y réfèrent.

Ainsi, dans toutes les catégories de la maison de ventes aux enchères (hormis le vin), les frais payés en sus du prix d'adjudication par l'acheteur s'appliqueront ainsi : 25 % du prix marteau sur les objets adjugés jusqu'à 150 000 dollars (100 000 livres) ; 20 % sur la portion du prix d'adjudication de 150 001 dollars (100 001 livres) à 3 millions de dollars (2 millions de livres) ; et 12 % sur la portion du prix d'adjudication au-delà de 3 millions de dollars (2 millions de livres).

A Paris, les modifications sont les suivantes :

Taux	Nouvelles tranches	Anciennes tranches
25 %	Jusqu'à 50 000 €	Jusqu'à 30 000 €
20 %	Entre 50 001 € et 1 600 000 €	Entre 30 001 € et 1 200 000 €
12 %	Au-dessus de 1 600 001 €	Au-dessus de 1 200 001 €

Ainsi, pour une adjudication de 50 000 €, les frais acheteurs passent de 11 500 € à 12 500 € soit une augmentation de 8,7 %. Pour une adjudication de 1,7 M€, les frais acheteurs augmentent de 301 500 € à 334 500 € soit une hausse de 10,95 %. Une augmentation pas si modeste que cela.

Christie's n'avait pas modifié ses frais acheteurs depuis le mois d'octobre 2013. Cette hausse survient quelques mois après que Phillips a augmenté le seuil des tranches de ses commissions acheteurs à New York et à Londres, s'alignant elle-même sur les barèmes de Sotheby's Monde. Dans le trio, Christie's demeure la plus attractive pour les lots dont la valeur oscille entre 150 000 et 200 000 dollars.

Barèmes applicables à New York, en dollars :

Auparavant :

Taux	Christie's depuis 10/2013	Sotheby's depuis 03/2013	Phillips depuis 04/2013
25 %	0 à 100 000 \$	0 à 100 000 \$	0 à 100 000 \$
20 %	100 001 \$ et 2 M\$	100 001 \$ et 2 M\$	100 001 \$ et 2 M\$
12 %	Au-dessus de 2 M\$	Au-dessus de 2 M\$	Au-dessus de 2 M\$

Désormais :

Taux	Christie's à compter du 19/09/2016	Sotheby's depuis le 01/02/2015	Phillips depuis le 16/05/2016
25 %	0 à 150 000 \$	0 à 200 000 \$	0 à 200 000 \$
20 %	150 001 \$ et 3 M\$	200 001 \$ et 3 M\$	200 001 \$ et 3 M\$
12 %	Au-dessus de 3 M\$	Au-dessus de 3 M\$	Au-dessus de 3 M\$

Nathalie Eggs

Légende photo

Christie's, 20 Rockefeller Plaza, Manhattan, New York. © Photo Leonard J. DeFrancisci - 2014 - Licence CC BY-SA 3.0